



LETTRE MENSUELLE



Décembre 2023



Vidéo du mois

Manifestation FDSEA/JA du 06/12/2023

Foncier :
Le nouveau schéma est signé et il est mauvais !

Article du 01/12/2023

Après plus d'un an de travaux, le préfet de région a signé l'arrêté qui révisé le SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles), **alors que les principales organisations agricoles régionales ont voté défavorablement au projet**, dont la FRSEA, JA et la Chambre régionale d'agriculture.

La FRSEA voulait que la révision corrige les imperfections du texte repérées lors de son application. Mais, elle ne voulait pas d'un changement d'orientation de ce schéma, dont les objectifs en matière de regroupement du foncier des fermes, d'installation, de consolidation des exploitations et de maintien de l'élevage nous semblaient essentiels à conserver. Nous ne voulions pas de changement dans l'ordre des priorités. Le préfet avait été informé de cette position par courrier début 2023. Le nouveau préfet de région avait lui aussi été informé de nos demandes au mois d'octobre 2023.

Pourtant, l'arrêté signé par le préfet de région n'est pas conforme à nos attentes :

- En augmentant le seuil de déclenchement du contrôle des structures **passant à 35 hectares** contre 20 hectares actuellement ; exemptant de soumission au contrôle des structures toute opération foncière ne dépassant pas le seuil des 35 hectares ; décision davantage justifiée par un manque de moyens humains au sein des services administratifs que par des objectifs en termes d'aménagement foncier.
- En affaiblissant la définition de la parcelle de proximité : **distinction injustifiable entre les élevages hors-sol et les élevages ruminants et plein-air** et limitation du bénéfice de cette priorité au seul bâtiment d'élevage dit « principal ».
- **En faisant passer l'installation à titre secondaire aidée devant l'agrandissement** et la réunion d'exploitations, un choix dogmatique en incohérence avec les orientations dégagées au sein du SDREA.

Cette révision du SDREA ne prend nullement en compte les enjeux essentiels de la consolidation de l'élevage, dans un contexte de baisse des cheptels, et de nécessaire renouvellement des générations. Il ne répond pas à l'objectif stratégique de souveraineté alimentaire.

Le seul point positif est **qu'une clause de revoyure est prévue au bout d'un an** et au plus tard deux ans après l'entrée en vigueur prévue le 1er janvier 2024. Nous espérons que nous pourrons alors rectifier le tir.

On marche sur la tête :
Mobilisation réussie

Article du 08/12/2023

Depuis plus d'un mois la FDSEA et le JA se mobilisent : négociations commerciales, contrôles dans les exploitations, MAEC, prairies permanentes, IED, suradministration les sujets de colère ne manquent pas. Mercredi, **plus de 100 tracteurs accompagnés de 200 adhérents** avaient fait le déplacement depuis les 4 coins du département pour laisser éclater leur colère. Premier arrêt au **Conseil Régional** pour les interpeller sur la politique d'installation, le nouveau schéma des structures, et la volonté de faire passer la Bretagne en zéro phyto à l'horizon 2040. Avant de partir une action symbolique « **vos paperasses nous mettent sur la paille** » a été conduite. Plus tard dans l'après-midi, les agriculteurs ont pu interpeller directement Arnaud Lécuyer vice-président en charge de l'agriculture. Malheureusement, ce fut un dialogue de sourd. Deuxième arrêt à la **Draaf**, pour interpeller les services de l'Etat sur le retournement des prairies, les MAEC, les contraintes administratives. La manifestation s'est conclue dans le calme, les convois repartant par la rocade en attendant les prochaines mobilisations.

« *Je tiens à remercier tous ceux qui se sont mobilisés hier, dans le calme malgré la colère* », a conclu en fin de journée, Cédric Henry le président de la FDSEA35. « **la pression doit continuer, sur l'état pour les prairies ou la surréglementation** ».



Lait :
La fnpl combative pour 2024, pour un prix rémunérateur avant tout !

Article du 15/12/2023

Réunie en Conseil National organisé en marge de la troisième édition des Assises, la FNPL réaffirme fermement que les signaux prix envoyés par certaines des plus grosses entreprises privées du secteur laitier sont très inquiétants !

Au regard de cette actualité dense, **la FNPL réfute le plus fermement possible le retour du schéma souhaité et poussé par certains industriels : il en est terminé de laisser aux producteurs les miettes ! L'ensemble du réseau de la FNPL sera vigilant et intransigeant en ce sens, le ton est donné.**

→ Retrouvez le communiqué complet en [cliquant ici](#).

→ Retrouvez les prix par laiterie en [cliquant ici](#), et l'ensemble des données de conjoncture en [cliquant ici](#)

Porc :
Un grand rendez-vous réussi

Article du 15/12/2023

Près de 100 personnes sont venues, le 21 novembre, à ce Grand Rendez-Vous à l'invitation de la FNP et de JA. A cette occasion, la FNP a réaffirmé sa volonté de relever nos défis collectifs:

- **la souveraineté alimentaire**, la diminution d'émissions de GES et la création de richesse sur tout le territoire français
- **la restructuration, la modernisation et l'agrandissement** des élevages pour revenir à 22 millions de porcs français en 2030

Cette ambition passe par un **Plan pluriannuel d'investissement en élevage porcin** avec tous les partenaires pour maintenir la rentabilité et la compétitivité, améliorer les conditions de travail, le bien-être des animaux et notre performance énergétique et environnementale.

François Valy, Président de la FNP

→ Retrouvez Franc de porc en [cliquant ici](#)

FNSEA :
Reset sur la rpd et la redevance eau !

Article du 15/12/2023

Ce sont les mots de la Première ministre lors du rendez-vous de mardi 5/12 avec Arnaud Rousseau et Arnaud Gaillot, les Présidents des 2 syndicats majoritaires. Il faut dire que la semaine passée FNSEA et JA avaient haussé le ton devant Marc Fesneau ! Ré autorisation du glyphosate, rejet du règlement SUR, exclusion des bovins d'IED... **L'Europe semble pour l'heure avoir compris que trop c'est trop !** Que les injonctions contradictoires ont dépassé le seuil de tolérance des agriculteurs français. Mais pas la France... La France semblait continuer de penser que nous pouvions contraindre nos agriculteurs à une transition à marche forcée tout en taxant à tour de bras. Heureusement qu'un peu de bon sens est sorti de l'échange avec la Première ministre qui semblait découvrir ébahie qu'on s'apprêtait à voter dans le PLF des augmentations de taxe allant jusqu'à plus de 140% ! Quel citoyen, quel entrepreneur peut digérer ça ? Au-delà, d'autres sujets demeurent inadmissibles, durcissement d'IED pour le porc et la volaille, jachères, prédation, ratio prairie etc. nous ne désarmons pas !

Mais pour l'heure, ces annonces sont un soulagement pour toute la profession ! **Ces victoires acquises sont bien le fruit de notre mobilisation FNSEA-JA**, pas de nos opposants qui commencent à fourbir leurs armes de communication en vue des élections chambre... une attaque par-ci, une pique par-là... dans ce brouhaha qui va aller crescendo, restera soyons en sûrs, le travail de fond, les victoires syndicales et elles sont bien signées FNSEA-JA.

Rencontre avec la Préfecture

Article du 22/12/2023

Suite à la sollicitation de la FDSEA, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a répondu favorablement en recevant l'ensemble du conseil d'administration FDSEA jeudi dernier en présence de Paul Rapion directeur de la DDTM et du secrétaire général, Pierre Larrey. « *Nous sommes dans le dialogue* » a expliqué Cédric Henry, président de la FDSEA 35 qui a rappelé l'ensemble nos revendications :

- **Prairies permanentes** : nous refusons que nos prairies permanentes soient figées, nous demandons de la souplesse.
- **SDREA** : nous regrettons que le schéma des structures ait été signé alors que nous ne sommes pas d'accord par cette nouvelle monture
- **Marais de Dol** : nous demandons que l'agronomie soit prise en compte dans la PAR 7 et dans les BCAE
- **Couverture des sols** : nous demandons du bon sens lors des années climatiques exceptionnelles rendant l'implantations des couverts difficiles.

L'administration à l'écoute de nos demandes n'ont pas pour le moment, apportée des solutions concrètes. Concernant les prairies permanentes, l'administration va étudier des cas concrets et l'impact sur les exploitations d'une telle mesure. En attendant des évolutions, l'administration rappelle l'importance de **remplir le formulaire avant le 2 janvier** ([cliquez-ici](#) pour le formulaire) afin d'avoir une vision d'ensemble sur le département même si les parcelles de compensations ne sont pas toutes exactement identifiées. Concernant cette date « *nous voulons qu'elle soit repoussée, les délais sont beaucoup trop courts pour s'organiser, nous demandons un peu d'humanité pour passer les fêtes sereinement !* » s'exprime un membre du conseil d'administration. Laetitia Bouvier, secrétaire générale FDSEA35, signale que « *De fausses rumeurs circulent dans les campagnes sur la franchise des 2 ha et que les MAEC ne seraient pas concernées par l'autorisation des prairies permanentes...ces fausses déclarations pourraient avoir un impact sur la baisse des surfaces en prairies et nous faire passer en interdiction, attention ! Il faut que l'administration informe l'ensemble des organismes de service pour clarifier les règles* ».

Pour finir les échanges, Cédric Henry donne rendez-vous l'année prochaine à l'administration pour suivre l'avancement des dossiers et réitère « **notre invitation au Ministre de l'agriculture tient toujours, il est le bienvenu pour venir voir concrètement nos fermes, et si rien n'est fait, nous nous mobiliserons de nouveau** ».

La réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels est obligatoire pour toutes les entreprises qui accueillent des salariés, apprentis, stagiaires ou agents de remplacement.

En 2023, la conditionnalité PAC intègre également le DUER. Depuis 2015, la FDSEA vous forme au moyen de l'outil informatique SYSTERA qui simplifie la démarche. [Cliquez-ici](#)

Contact : Nicolas – 06 63 07 38 30

Formation :
Mettre en place son DUER – Jeudi 14 décembre à Rennes

